



CATALOGUE DES FORMATIONS

2
0
2
4

INNOVATION

ÉCOUTE



PARTAGE



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Numéro de déclaration de l'organisme de formation :
25 14 02488 14

Organisme certifié Qualiopi pour la catégorie
« Actions de formations »


www.qualva.org

Edito


Chers adhérents, Chers lecteurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter le programme des formations 2024 de Qual'Va, Réseau Normand Qualité en Santé. Ce programme a été construit en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Normandie, des partenaires régionaux et tient compte des priorités régionales dans le domaine de la qualité et de la sécurité des soins sur la période 2024-2028.

Ce programme s'adresse à tous les professionnels et représentants des usagers des structures sanitaires et médico-sociales de Normandie. Les formations 2024 sont assurées par des professionnels expérimentés, membres de l'équipe opérationnelle du réseau. Ce catalogue pourra être enrichi au fil de l'année.

Qual'Va propose des formations inter-établissement, permettant des échanges d'expériences entre les établissements. Les formations identifiées « priorité régionale » (avec le signe ^{*}) sont financées par l'ARS Normandie et gratuites pour tous les établissements. Pour les formations « hors priorité régionale », payantes, les adhérents à Qual'Va bénéficient d'un tarif préférentiel. Afin de s'adapter aux demandes des professionnels, certaines formations sont accessibles en e-learning ou en classe virtuelle (siglées avec le pictogramme ).

Qual'Va réalise, à la demande des établissements adhérents, des formations intra-établissement. Ces formations donnent lieu à l'élaboration d'un programme et d'un devis personnalisés, ajustés selon les caractéristiques du projet de formation.

Certaines actions de formation destinées au secteur médico-social (sous compétence ARS Normandie) sont proposées dans le cadre d'un partenariat entre Qual'Va et l'ORS-CREAI Normandie (identifiées avec le logo ).

Toute l'équipe de Qual'Va se tient à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets.

Nous espérons que vous serez nombreux à répondre à nos propositions de formations et d'échanges de pratiques pour qu'ensemble, nous progressions dans le domaine de la qualité et de la sécurité des soins.

L'Equipe de Qual'Va

SOMMAIRE

(clic sur la page)

Informations pratiques..... pages 1 à 4

Thématiques	Secteurs concernés		Page
	Sanitaire	Médico-social	
Axe 1 – Développer une culture qualité et sécurité			
Information en cas de dommages liés aux soins	✓	✓	5
Formations à la gestion des risques :			
• Facteurs humains et organisationnels	✓	✓	7
• Analyser un incident	✓	✓	8
• Identifier et analyser les risques			9
Méthode du Chemin Clinique	✓	✓	10
Axe 2 – Renforcer les relations avec les usagers			
Outils de promotion de la Bienveillance	✓	✓	11
Axe 3 – Partager sur la Certification (secteur sanitaire)			
• Méthode du Parcours traceur			13
• Méthode du Patient traceur	✓		14
• Méthode du Traceur ciblé			15
• Méthode de l’Audit Système			16
Axe 4 – Promouvoir la qualité et la sécurité en médico-social			
Identifier et analyser les risques en ESSMS		✓	17
Analyser un Evènement Indésirable en ESSMS		✓	18
Modules de formation « S’appropriier le nouveau référentiel d’évaluation des ESSMS » :			
• Fiche-repère			20
• Méthode de l’Accompagné traceur			24
• Méthode du Traceur ciblé			26
• Méthode de l’Audit système			28
• Thématique « Bienveillance et éthique / Droits de la personne accompagnée »		✓	30
• Thématique « Expression et participation de la personne / Co-construction et personnalisation du projet d’accompagnement / Continuité et fluidité des parcours »			32
• Thématique « Accompagnement à l’autonomie »			34
• Thématique « Accompagnement à la santé »			36
• Thématique « Politique Ressources Humaines / Gestion des risques »			38

INFORMATIONS PRATIQUES



Formations Inter-établissements

Inscription

L'inscription peut être effectuée en ligne, via notre site internet www.qualva.org, jusqu'à 7 jours avant le début de la formation. A réception du bulletin d'inscription, une confirmation de réception de la demande, la convention, le programme de formation ainsi que le règlement intérieur, sont transmis au service de formation continue de l'établissement et au demandeur. L'inscription ne sera validée qu'à compter de la réception de la convention signée.

Tarif des formations

Les tarifs des formations sont indiqués dans les programmes présentés dans ce catalogue.

Les prix des formations sont indiqués nets et par personne. Ils comprennent l'intervention du formateur, les documents pédagogiques et les frais administratifs.

Toute formation commencée est due dans sa totalité.

Annulation ou report de formation du fait de Qual'Va

Qual'Va se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une formation en raison d'un nombre de participants insuffisant pour permettre la bonne tenue de la session ou pour tout autre cas de force majeure (se reporter aux conditions précisées dans la convention de formation).

L'annulation ou le report est signalé aux personnes inscrites, ainsi qu'au responsable formation de l'établissement, par mail. Un avenant à la convention est établi.

Annulation du fait du participant

- **Annulation avant le début de la formation**

Sauf cas de force majeure, toute annulation d'inscription doit impérativement être signifiée par écrit (courriel ou courrier) à Qual'Va au plus tard 7 jours avant le début de la session de formation.

A défaut, un montant forfaitaire sera facturé correspondant aux frais administratifs et logistiques engendrés.

L'établissement pourra remplacer le participant indisponible par une autre personne, à condition d'en informer le réseau au moins 7 jours avant le début de la session de formation.

- **Non-participation à la formation sans annulation d'inscription préalable**

En cas de non-participation à la formation sans annulation d'inscription préalable, un montant forfaitaire sera facturé correspondant aux frais administratifs et logistiques engendrés.

Facturation

A l'issue de la formation, l'établissement recevra une facture (formations hors priorités régionales) et une attestation de formation sera remise à chaque participant.

Responsabilité

Pendant la durée de la formation, les participants sont couverts par la responsabilité civile de leur établissement d'origine. Qual'Va a par ailleurs souscrit une police d'assurance auprès de la MAIF et atteste être couvert en responsabilité civile pour tous les dommages matériels et/ou corporels qui pourraient être occasionnés aux stagiaires accueillis du fait de son personnel et/ou de ses biens.

Evaluation de la formation

Une évaluation à l'aide d'un questionnaire de satisfaction sera réalisée en fin de formation par chaque participant. Un bilan de la formation sera transmis au participant ainsi qu'au service de formation continue par Qual'Va.

L'évaluation de l'acquisition des connaissances et des compétences est réalisée à l'aide d'un quiz complété en amont et en aval de la formation par chaque participant. Une correction sera mise à disposition. Des temps d'évaluation complémentaires sont également proposés selon le type de formation et la thématique abordée (jeu de rôle, étude de cas pratique...).

La réalisation de l'évaluation en amont et en aval conditionne la remise de l'attestation de formation.

Spécificités des formations proposées en distanciel

Qual'Va enrichit son offre de formations en proposant certaines sessions en e-learning, blended learning et classes virtuelles, via sa plateforme collaborative de formation en ligne et ses outils de visio-conférence.

Les formations en e-learning permettent à chaque stagiaire de devenir acteur de sa formation et d'étudier à son propre rythme.

L'Equipe pédagogique de Qual'Va reste disponible tout au long de ces formations afin d'accompagner chaque apprenant. Selon les formations, des temps d'échanges et de mise en application sous forme de d'ateliers pratiques sont prévus à distance de la session en e-learning.

Accès aux formations

Pour les formations en e-learning, des codes d'accès personnels seront adressés aux stagiaires ainsi qu'un guide d'accès à la plateforme collaborative de Qual'Va.

Pour les formations en classe virtuelle, les stagiaires disposeront du lien d'accès à la visioconférence depuis la plateforme collaborative après la réalisation du quiz « en amont ».

Selon la formation proposée, le stagiaire s'engage à réaliser le e-learning/la classe virtuelle avant de participer aux ateliers pratiques.

Prérequis

Pour les formations comportant une partie en **classe virtuelle**, pour le bon déroulé de la formation et pour favoriser l'interaction entre formateurs et participants, chaque stagiaire devra impérativement disposer d'un poste informatique équipé de haut-parleurs et micros fonctionnels ainsi que d'une caméra.

La remise de l'attestation de formation sera conditionnée par la présence des stagiaires tout au long de la classe virtuelle.

Formations Intra-établissement

Certaines formations de ce catalogue peuvent être déployées en intra-établissement, dans votre structure.

Nous pouvons également construire avec vous des dispositifs de formation sur mesure, parfaitement adaptés à vos besoins, sur d'autres thématiques.

Inscription

Les formations intra-établissements sont réservées aux adhérents de Qual'Va.

Les demandes de formation intra-établissement donnent lieu à l'élaboration d'une proposition de formation sur mesure et d'un devis personnalisé, ajusté selon les caractéristiques du projet de formation.

La convention de formation, accompagnée du programme de formation, est envoyée par Qual'Va à réception du devis signé par l'établissement.

Tarif des formations

Le prix des formations comprend l'intervention du formateur, les documents pédagogiques et les frais administratifs. Les frais de déplacement et de repas du formateur sont à la charge de l'établissement demandeur.

Toute formation commencée est due dans sa totalité.

Annulation ou report de formation du fait de Qual'Va

Qual'Va se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une formation en cas de force majeure, d'un nombre de participants insuffisant pour la bonne réalisation de la formation ou du non-respect des prérequis.

L'annulation ou le report est signalé au responsable formation de l'établissement, par téléphone et confirmé par courriel.

Annulation du fait de l'établissement demandeur

Toute annulation de session doit impérativement être signifiée par écrit (courrier ou courriel) à Qual'Va au plus tard 7 jours avant le début de la session de formation.

A défaut, la totalité du coût de la formation sera facturée.

Facturation

A l'issue de la formation, l'établissement recevra une facture et une attestation de formation sera remise à chaque participant.

Responsabilité

Pendant la durée de la formation, les participants sont couverts par la responsabilité civile de leur établissement d'origine.

Evaluation de la formation

Une évaluation à l'aide d'un questionnaire de satisfaction sera réalisée en fin de formation par chaque participant. Un bilan de la formation sera réalisé et envoyé au participant ainsi qu'au service de formation continue par Qual'Va. L'évaluation de l'acquisition des connaissances et des compétences est réalisée à l'aide d'un quiz complété en amont et en aval de la formation par chaque participant. Des temps d'évaluation complémentaires sont également proposés selon le type de formation et la thématique abordée (jeu de rôle, étude de cas pratique...).

La réalisation de l'évaluation en amont et en aval conditionne la remise de l'attestation de formation.

Accompagnement des stagiaires en situation de handicap

Troubles de l'audition, dyslexie, usage d'un fauteuil roulant, diabète ... le Handicap revêt de multiples formes qui peuvent impacter l'accès et le suivi d'une formation.

Quelle que soit la situation de handicap, Qual'Va accompagne le stagiaire tout au long de son projet d'acquisition de compétences.

Caroline LABBEY, référente handicap chez Qual'Va, est là pour vous aider. **Si vous avez des besoins spécifiques, vous pouvez la contacter au 02.31.95.10.59** (à noter : une prise de contact le plus en amont possible de la formation est fortement recommandée pour un accompagnement adapté).

Formations organisées en période épidémique

La sécurité de nos stagiaires et formateurs est au cœur de nos priorités. Aussi, en cas de situation épidémique, nos prestations seront réorganisées afin que les stagiaires puissent bénéficier de formations sur site, en présentiel. Un fascicule des « Mesures prises et conduite à tenir » sera transmis aux services de formation continue et mis à disposition des stagiaires.

De même, pour les formations délivrées en intra-établissement, Qual'Va s'assurera des mesures mises en place au sein des établissements afin d'accompagner nos ambassadeurs et formateurs permanents.

Axe 1

DEVELOPPER UNE CULTURE QUALITE ET SECURITE



Information en cas de dommages liés aux soins *

Objectifs

Mettre en œuvre le dispositif d'information en cas de dommages liés aux soins :

- Accompagnement des professionnels
- Relation soignant / patient apaisée
- Sécurisation des soins

Compétences visées

- Connaître les enjeux de l'annonce d'un dommage et les exigences réglementaires associées
- Comprendre les freins à cette démarche et savoir les lever
- Réaliser l'annonce d'un dommage associé aux soins auprès d'un patient et/ou de ses proches en respectant les trois temps de l'annonce (avant, pendant, après)
- Utiliser des techniques de communication verbales et non verbales adaptées

Contenu

- Contexte et enjeux : obligations réglementaires, déontologie, attentes et droits des patients, importance et difficulté de l'annonce
- Mise en place du dispositif d'annonce (politique institutionnelle, gestion des événements indésirables, modalités d'annonce en 3 temps)
- Optimiser le dispositif d'annonce : questionnement éthique, savoir-être, écoute active, réactions prévisibles des patients, attitudes aidantes
- Etude de cas et mise en situation : jeu de rôle à partir d'un scénario d'annonce d'un dommage
- Synthèse des recommandations

Moyens pédagogiques et techniques

- Formation théorique interactive avec échanges avec les participants reposant sur les concepts du guide méthodologique élaboré par la HAS. Ateliers en sous-groupes
- Evaluation des acquis via un quiz « avant-après »
- Bilan de la formation à l'aide d'un questionnaire de satisfaction
- Emargement signé par demi-journée
- Présentation sur support type PowerPoint avec remise aux participants d'une copie papier
- Vidéoprojecteur et ordinateur portable

Public cible

Exercice en secteur sanitaire et/ou médico-social : praticiens hospitaliers, présidents de CME, chefs de pôle, responsables/référent qualité et gestion des risques, coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, cadres de santé, directeurs qualité, médecins coordonnateurs d'ESSMS, directeurs des structures médico-sociales, représentants des usagers

Session maintenue sous réserve que la moitié des inscrits soient de profil « Médecin »

Informations utiles

Durée : 1 journée de 6 heures 30 – repas 1 heure

Dates & Lieux : 23 octobre 2024, sur Caen et périphérie

Formateur : Xavier RICHOMME, Médecin coordonnateur, Qual'Va

Tarifs : Formation financée par l'ARS Normandie (gratuite pour les participants)

Appréciation globale de la dernière session
du 20 /09/2023



100 % des répondants
Très satisfaits et satisfaits

[Formulaire d'inscription](#)

Comprendre et Analyser un événement indésirable *

Pourquoi les accidents surviennent-ils ? Comment les analyser ?

Qual'Va vous propose deux modules indissociables qui vous permettront, d'une part, d'appréhender les principes conduisant à la genèse d'incidents et, d'autre part, de contribuer à l'analyse des événements indésirables au sein de votre structure.

Public cible

Tout professionnel et représentant des usagers exerçant/siégeant en structure sanitaire ou médico-sociale, souhaitant acquérir ou approfondir ses connaissances sur le management des risques en santé

Comment sont organisés les modules ?

Module 1 - Facteurs humains et organisationnels page 7

Module 2 - Analyser un incident page 8

Tarifs :

* Formation financée par l'ARS Normandie (gratuite pour les participants)

[Formulaire d'inscription](#)

Module 1 - « Facteurs humains et organisationnels » *

Objectifs

Appréhender les principes conduisant à la genèse d'incidents, plaçant l'approche sociologique comme pierre angulaire du management par la qualité et la sécurité des soins.

Compétences visées

- Appréhender la notion d'erreur humaine, de transgression de règles et de défaillances latentes
- Connaître les composantes d'une équipe et du travail en équipe
- Comprendre la place de la communication dans le travail en Equipe et la survenue des EIG
- Utiliser les outils adaptés lors de la communication d'information auprès des équipes (outil SAED)
- Tenir compte de l'erreur humaine et de la transgression de règles lors de l'analyse des causes de survenue d'un évènement indésirable associé aux soins

Contenu

- Evaluation des pratiques et des connaissances
- Concepts d'évènements indésirables, évènements porteurs de risques, erreur humaine, transgression de règle
- Pourquoi faisons-nous des erreurs ? Pourquoi transgresse-t-on certaines règles ?
- Le concept de résilience et l'approche sociologique des risques
- L'influence des facteurs humains et organisationnels en santé
- La communication comme facteur majeur d'incident ou d'insécurité
- Des outils pour mieux communiquer : l'outil SAED, Briefing-débriefing, communication thérapeutique, faire dire, ...
- Le travail en équipe : notion d'intelligence collective, PACTE

Moyens pédagogiques et techniques

- Formation théorique interactive avec échanges avec les participants. Ateliers en sous-groupes
- Evaluation des acquis via un quiz « avant-après »
- Bilan de la formation à l'aide d'un questionnaire de satisfaction
- Emargement signé par demi-journée
- Présentation sur support type PowerPoint avec remise aux participants d'une copie papier
- Vidéoprojecteur et ordinateur portable

Public cible

Tout professionnel et représentant des usagers exerçant/siégeant en structure sanitaire ou médico-sociale, souhaitant acquérir ou approfondir ses connaissances sur le management des risques en santé

Informations utiles

Durée : 1 journée de 6 heures 30 – repas 1 heure

Dates & Lieux : 25 septembre 2024 sur Caen et périphérie
20 novembre 2024 sur Caen et périphérie

Formateur : Xavier RICHOMME, Médecin coordonnateur, Qual'Va

Tarifs : Formation financée par l'ARS Normandie (gratuite pour les participants)



[Formulaire d'inscription](#)

Module 2 - « Analyser un incident » *

Objectifs

Connaître une méthode d'analyse systémique des événements indésirables dont les événements indésirables associés aux soins et les incidents liés à la prise en charge médicamenteuse. Organiser et animer une réunion d'analyse des événements indésirables significatifs, élaborer un plan d'actions d'amélioration et en assurer le suivi.

Compétences visées

- Au sein de son établissement/service, choisir les événements indésirables (EI) à analyser et choisir une méthode adaptée à la situation à analyser
- Organiser et animer une réunion collective d'analyse systémique d'un EI
- Identifier les causes profondes de survenue d'un événement indésirable significatif à l'aide de la méthode ALARM (en utilisant l'outil d'aide au questionnement ACRES)
- Proposer des actions d'amélioration en les traduisant par un plan d'actions réaliste
- Organiser le suivi d'un plan d'actions et le retour d'expériences auprès des professionnels

Contenu

- Présentation des critères de sélection des événements à analyser
- Présentation succincte des différentes méthodes d'analyse des événements indésirables (Résolution de problème, Ishikawa, ALARM, arbres des causes...)
- Présentation à partir d'un cas concret d'une méthode d'analyse systémique en utilisant un outil de recueil et d'aide à l'analyse (méthode ALARM et outil ACRES)
- Atelier pratique collectif avec analyse systémique d'un cas concret allant jusqu'à la proposition d'un plan d'actions et son suivi

Moyens pédagogiques et techniques

- Formation théorique interactive avec échanges avec les participants. Ateliers
- Evaluation des acquis via un quiz « avant-après »
- Bilan de la formation à l'aide d'un questionnaire de satisfaction
- Emargement signé par demi-journée
- Présentation sur support type PowerPoint avec remise aux participants d'une copie papier
- Vidéoprojecteur et ordinateur portable

Public cible

Tout professionnel et représentant des usagers exerçant/siégeant en structure sanitaire ou médico-sociale, souhaitant acquérir ou approfondir ses connaissances sur le management des risques en santé

Informations utiles

Durée : 1 journée de 6 heures 30 – repas 1 heure

Dates & Lieux : 2 octobre 2024 sur Caen et périphérie
4 décembre 2024 sur Caen et périphérie

Formateur : Lucie LIVET, Ambassadeur Qual'Va

Tarifs : Formation financée par l'ARS Normandie (gratuite pour les participants)



[Formulaire d'inscription](#)

Identifier et analyser les risques – secteur sanitaire

Objectifs

Comprendre la place de la gestion des risques a priori dans le management des risques.

Compétences visées

- Maîtriser une méthode de gestion des risques a priori
- Construire une cartographie des risques potentiels des différents secteurs d'activité en établissement de santé
- Gérer dans le temps une base de données des risques a priori et piloter les plans d'amélioration continue de la qualité qui en résultent

Contenu

- Présentation de la genèse de la cartographie des risques
- Présentation des enjeux de la gestion des risques à priori
- Présentation du mode de management lié à la cartographie des risques
- Définitions du danger, des risques, des situations dangereuses
- Définition de la notion de processus et sous-processus
- Définition d'outils et de méthodes
- Définition de la notion de probabilité d'apparition, de gravité, de maîtrise
- Définition de la hiérarchisation des risques et de priorisation
- Comment décider d'un plan d'action ? Comment le mettre en place et le suivre ?
- Définition de la notion de risque résiduel
- Présentation de l'outil MARGE (MAîtrise des Risques Généraux en Etablissement)
- Exercice d'application en groupe

Moyens pédagogiques et techniques

- Formation théorique interactive avec échanges avec les participants. Ateliers en sous-groupes
- Evaluation des acquis via un quiz « avant-après »
- Bilan de la formation à l'aide d'un questionnaire de satisfaction
- Emargement signé par demi-journée
- Présentation sur support type PowerPoint avec remise aux participants d'une copie papier
- Vidéoprojecteur et ordinateur portable

Public cible

Tout professionnel ou représentant des usagers exerçant/siégeant en structure sanitaire souhaitant acquérir ou approfondir ses connaissances sur le management des risques en santé

Informations utiles

Durée : 1 journée de 6 heures 30 – repas 1 heure

Dates & Lieux : 14 mai 2024 sur Caen et périphérie

Formateur : Mickaël MAUGER, Prestataire de services, Qual'Va

Tarifs :

Adhérents : **200 euros, par jour et par personne**

Non Adhérents : **400 euros, par jour et par personne**



[Formulaire d'inscription](#)

Méthode du Chemin Clinique

Objectifs

Élaborer un chemin clinique et animer le groupe pluridisciplinaire chargé d'élaborer les chemins cliniques.

Compétences visées

- Accompagner les équipes de terrain de l'établissement dans l'amélioration des parcours de soins des patients via la méthode du chemin clinique
- Positionner le chemin clinique dans le parcours du patient
- Choisir la pathologie et le groupe homogène de patient pour lequel sera mis en œuvre un chemin clinique
- Construire un chemin clinique relatif à une pathologie choisie en y associant une équipe pluriprofessionnelle

Contenu

- Le chemin clinique (principe, enjeux, méthode) et sa place dans le parcours de soins
- Outils de formalisation du chemin clinique
- Travail en sous-groupes : la méthodologie du chemin clinique à travers le PDCA

Moyens pédagogiques et techniques

- Formation théorique interactive avec échanges avec les participants. Atelier ludique
- Mise en application via des travaux pratiques par petit groupe et ébauche d'un chemin clinique
- Evaluation des acquis via un quiz « avant-après »
- Bilan de la formation à l'aide d'un questionnaire de satisfaction
- Emargement signé par demi-journée
- Présentation sur support type PowerPoint avec remise aux participants d'une copie papier
- Vidéoprojecteur et ordinateur portable

Public cible

Tout professionnel ou représentant des usagers exerçant/siégeant en structure sanitaire ou médico-sociale susceptible de participer à la mise en œuvre d'un chemin clinique

Une inscription en binôme est fortement conseillée.

Informations utiles

Durée : 1 journée de 6 heures 30 – repas 1 heure

Dates & Lieux : 12 décembre 2024 sur Caen et périphérie

Formateur : François GERNIER, Ambassadeur Qual'Va
Cadre de Santé Unité d'hospitalisation de Recherche Clinique IRIS,
Coordinateur de la recherche en soins,
Docteur en santé publique unité INSERM1086, Vice-président du groupe de réflexion éthique

Tarifs :

Adhérents : **200 euros, par jour et par personne**

Non Adhérents : **400 euros, par jour et par personne**



[Formulaire d'inscription](#)

Axe 2

RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES USAGERS



Outils de promotion de la Bienveillance *

Objectifs

Cette formation constitue une aide au déploiement d'une démarche de Bienveillance. Elle doit faciliter la mise en œuvre d'un ou plusieurs outils de promotion de la Bienveillance issus du guide HAS/FORAP en adéquation au contexte et aux besoins de l'établissement.

Compétences visées

J1 :

- Comprendre la finalité des outils de promotion de la Bienveillance issus du guide HAS/FORAP
- Choisir l'outil de promotion de la bienveillance le plus adapté aux besoins de l'établissement/du service de soins
- Mettre en œuvre un ou plusieurs outils de promotion de la Bienveillance au sein de son service ou de son établissement

J2 :

- Réaliser un retour d'expériences : présenter aux participants de la formation son expérience de mise en œuvre d'un ou plusieurs outils au sein de son établissement

Contenu

J1 :

- Etat des lieux des travaux existants sur la thématique de la Bienveillance
- Les points-clés du guide « Déploiement de la Bienveillance » HAS/FORAP
- Présentation des outils de promotion de la Bienveillance HAS/FORAP et des outils en région
- Ateliers de mise en situation

J2 :

- Présentation par les participants de la mise en œuvre d'un ou plusieurs outils

Moyens pédagogiques et techniques

- Formation théorique interactive avec échanges avec les participants. Ateliers en sous-groupes
- Evaluation des acquis via un quiz « avant-après »
- Bilan de la formation à l'aide d'un questionnaire de satisfaction
- Emargement signé par demi-journée
- Présentation sur support type PowerPoint avec remise aux participants d'une copie papier
- Vidéoprojecteur et ordinateur portable

Public cible

Tout professionnel ou représentant des usagers exerçant / siégeant en structure sanitaire ou médico-sociale, qui a pour projet de s'impliquer dans le déploiement d'une démarche de bienveillance au sein de son service / de son établissement

Une inscription en binôme professionnel / représentant des usagers est fortement recommandée.

Informations utiles

Prérequis : Implication ou projet d'implication dans le déploiement d'une démarche de Bienveillance au sein du service / de l'établissement

Durée : J1 1 journée de 6 heures 30 – repas 1 heure // J2 1/2 journée de 3 h

Dates & Lieux : 16/04/2024 sur Caen et périphérie (J1)
22/10/2024 matin sur Caen et périphérie (J2)

Formateur : Hélène HOUSSIN-POUSSIER, Neuropsychologue, Ambassadeur Qual'Va

Tarifs : Formation financée par l'ARS Normandie (gratuite pour les participants)



Formulaire d'inscription

Axe 3

PARTAGER SUR LES CERTIFICATIONS




CERTIFICATION POUR LA QUALITE DES SOINS DANS LE SECTEUR SANITAIRE *

Suite aux dernières évolutions de la procédure de certification pour la qualité des soins des établissements sanitaires, Qual'Va propose un ensemble de 4 modules de formation construits en tenant compte de l'état actuel des connaissances et des retours des établissements que nous avons pu capter. Ils seront régulièrement mis à jour en fonction des communications de la HAS. Ces modules peuvent être suivis de façon indépendante.

Chaque module comporte une partie en e-learning, suivie en autonomie depuis la plateforme collaborative de Qual'Va. Les participants qui le souhaitent peuvent participer à un atelier de mise en pratique après avoir suivi le e-learning.

L'autonomie des modules permet à chacun de trouver son rythme d'acquisition de nouvelles compétences, tout en se laissant le temps de mettre en œuvre dans son établissement les principes acquis lors de ces sessions de formation.

Un module de sensibilisation « Comprendre la certification » est accessible sur demande, sur la plateforme collaborative de Qual'Va, espace « Certification ». Il peut être utilisé en amont des formations du présent parcours, à titre individuel ou bien servir de support pour une sensibilisation en interne auprès des professionnels, afin d'acquérir des connaissances de base et un vocabulaire commun.

D'autres supports de sensibilisation, tels que les « Minutes Qual'Va : objectif Certification » sont à votre disposition sur la chaîne Youtube de Qual'Va :  et sur la plateforme collaborative.

A qui est destiné ce parcours ?

Ces formations sont destinées à tout professionnel et représentant des usagers exerçant en établissement sanitaire.

Comment sont organisés les modules ?

Module 1 - Méthode du Parcours traceur.....	page 13
Module 2 - Méthode du Patient traceur.....	page 14
Module 3 - Méthode du Traceur ciblé.....	page 15
Module 4 - Méthode de l'Audit système.....	page 16

Informations pratiques :

Formateurs : Anne-Laure RICHARD, Pharmacien Gestionnaire de risques, Qual'Va
Léna MARTEAU, Chargée de mission Qualité et Communication, Qual'Va

* Formation financée par l'ARS Normandie (gratuite pour les participants)



Module 1 « Méthode du Parcours traceur » *

Objectifs

Mettre en œuvre la méthode du parcours traceur au sein de sa structure.

Compétences visées

- Comprendre le principe du parcours traceur
- Connaître les étapes de la méthode
- Mener l'évaluation au sein de sa structure
- Valoriser l'évaluation au sein de sa structure

Contenu

E-learning :

- Présentation synthétique des 5 méthodes d'évaluation et de leur place dans la certification
- Définitions, objectifs et principes de la méthode du parcours traceur
- Etapes de mise en œuvre de la méthode
- Thématiques évaluées
- Valorisation de l'évaluation
- Facteurs de succès

Atelier en présentiel (optionnel - réservé aux professionnels ayant suivi le e-learning en amont - commun aux 3 méthodes « traceurs ») :

- Appropriation des grilles d'évaluation
- Mise en pratique en sous-groupes
- Débriefing

Moyens pédagogiques et techniques

Pour le e-learning : Plateforme collaborative Moodle avec assistance technique (aide apportée sous 48h jours ouvrés)

Pour l'atelier :

- Formation interactive en présentiel avec exercices en sous-groupes
- Evaluation des acquis lors du e-learning via un quiz « avant-après » réalisé en ligne
- Bilan de la formation réalisé en fin de session à l'aide d'un questionnaire de satisfaction
- Vérification des présences des participants grâce aux relevés de connexion à la plateforme collaborative. Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de chaque session de formation sous réserve d'avoir suivi la totalité du e-learning et d'avoir réalisé son évaluation des acquis
- Pour l'atelier, des feuilles d'émargement seront signées par les stagiaires et contre-signées par les formateurs

Public cible

Tout professionnel et représentant des usagers exerçant/siégeant en structure sanitaire de type MCO, SSR, amené à participer à la mise en œuvre d'un parcours traceur

Informations utiles

Prérequis : les participants qui souhaiteront participer à l'atelier devront impérativement avoir suivi le e-learning en amont

Durée : E-learning 2h00 - Atelier (optionnel) 6h00

Dates & Lieu : E-learning : dates à venir
Atelier (optionnel) : date à venir sur Caen et périphérie

Appréciation globale de la dernière session
 de **septembre 2023 (e-learning)** puis **25 septembre 2023 (atelier)**



100 % de stagiaires
 Très satisfaits

Formulaire d'inscription à venir

Module 2 « Méthode du Patient traceur » *



Objectifs

Mettre en œuvre la méthode du patient traceur au sein de sa structure.

Compétences visées

- Comprendre le principe du patient traceur
- Connaître les étapes de la méthode
- Mener l'évaluation au sein de sa structure
- Valoriser l'évaluation au sein de sa structure

Contenu

E-learning :

- Présentation synthétique des 5 méthodes d'évaluation et de leur place dans la certification
- Définitions, objectifs et principes de la méthode du patient traceur
- Etapes de mise en œuvre de la méthode
- Thématiques évaluées
- Valorisation de l'évaluation
- Facteurs de succès

Atelier en présentiel (optionnel - réservé aux professionnels ayant suivi le e-learning en amont – commun aux 3 méthodes « traceurs ») :

- Appropriation des grilles d'évaluation
- Mise en pratique en sous-groupes
- Débriefing

Moyens pédagogiques et techniques

Pour le e-learning : Plateforme collaborative Moodle avec assistance technique (aide apportée sous 48h jours ouvrés)

Pour l'atelier :

- Formation interactive en présentiel avec exercices en sous-groupes
- Evaluation des acquis lors du e-learning via un quiz « avant-après » réalisé en ligne
- Bilan de la formation réalisé en fin de session à l'aide d'un questionnaire de satisfaction
- Vérification des présences des participants grâce aux relevés de connexion à la plateforme collaborative. Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de chaque session de formation sous réserve d'avoir suivi la totalité du e-learning et d'avoir réalisé son évaluation des acquis
- Pour l'atelier, des feuilles d'émargement seront signées par les stagiaires et contre-signées par les formateurs

Public cible

Tout professionnel et représentant des usagers exerçant/siégeant en structure sanitaire de type MCO, SSR ou Santé Mentale, susceptible de participer à la mise en œuvre du patient traceur

Informations utiles

Prérequis : les participants qui souhaiteront participer à l'atelier devront impérativement avoir suivi le e-learning en amont

Durée : E-learning 2h00 - Atelier (optionnel) 6h00

Dates & Lieu : E-learning : dates à venir
Atelier (optionnel) : date à venir sur Caen et périphérie

Appréciation globale de la dernière session de **septembre 2023 (e-learning)** puis **25 septembre 2023 (atelier)**



100 % de stagiaires
Très satisfaits

Formulaire d'inscription à venir

Module 3 « Méthode du Traceur ciblé » *



Objectifs

Mettre en œuvre la méthode du traceur ciblé au sein de sa structure.

Compétences visées

- Comprendre le principe du traceur ciblé
- Connaître les étapes de la méthode
- Mener l'évaluation au sein de sa structure
- Valoriser l'évaluation au sein de sa structure

Contenu

E-learning :

- Présentation synthétique des 5 méthodes d'évaluation et de leur place dans la certification
- Définitions, objectifs et principes de la méthode du traceur ciblé
- Etapes de mise en œuvre de la méthode
- Processus évalués
- Valorisation de l'évaluation
- Facteurs de succès

Atelier en présentiel (optionnel - réservé aux professionnels ayant suivi le e-learning en amont – commun aux 3 méthodes « traceurs ») :

- Appropriation des grilles d'évaluation
- Mise en pratique en sous-groupe avec jeux de rôle
- Débriefing

Moyens pédagogiques et techniques

Pour le e-learning : Plateforme collaborative Moodle avec assistance technique (aide apportée sous 48h jours ouvrés)

Pour l'atelier :

- Formation interactive en présentiel avec exercices en sous-groupes
- Evaluation des acquis lors du e-learning via un quiz « avant-après » réalisé en ligne
- Bilan de la formation réalisé en fin de session à l'aide d'un questionnaire de satisfaction
- Vérification des présences des participants grâce aux relevés de connexion à la plateforme collaborative. Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de chaque session de formation sous réserve d'avoir suivi la totalité du e-learning et d'avoir réalisé son évaluation des acquis
- Pour l'atelier, des feuilles d'émargement seront signées par les stagiaires et contre-signées par les formateurs

Public cible

Tout professionnel ou représentant des usagers exerçant/siégeant en structure sanitaire de type MCO/SSR susceptible de participer à la mise en œuvre d'un traceur ciblé

Informations utiles

Prérequis : les participants qui souhaiteront participer à l'atelier devront impérativement avoir suivi le e-learning en amont

Durée : E-learning 2h00 - Atelier (optionnel) 6h00

Dates & Lieu : E-learning : dates à venir
Atelier (optionnel) : date à venir sur Caen et périphérie

Appréciation globale de la dernière session de **septembre 2023 (e-learning)** puis **25 septembre 2023 (atelier)**



100 % de stagiaires
Très satisfaits

Formulaire d'inscription à venir



Module 4 « Méthode de l'Audit Système » *

Objectifs

Mettre en œuvre la méthode d'évaluation « audit système » au sein de sa structure.

Compétences visées

- Comprendre le principe de l'audit système
- Connaître les étapes de la méthode
- Mener l'évaluation au sein de sa structure
- Valoriser l'évaluation au sein de sa structure

Contenu

E-learning :

- Présentation synthétique des 5 méthodes d'évaluation et de leur place dans la certification
- Définitions, objectifs et principes de la méthode de l'audit système
- Etapes de mise en œuvre de la méthode
- Processus évalués
- Valorisation de l'évaluation
- Facteurs de succès

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme collaborative Moodle avec assistance technique (aide apportée sous 48h jours ouvrés)
- Vidéos de présentation commentées et vidéos pédagogiques, bibliographie
- Evaluation des acquis lors du e-learning via un quiz « avant-après » réalisé en ligne
- Bilan de la formation réalisé en fin de session à l'aide d'un questionnaire de satisfaction
- Vérification des présences des participants grâce aux relevés de connexion à la plateforme collaborative. Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la session de formation sous réserve d'avoir suivi la totalité du e-learning et d'avoir réalisé son évaluation des acquis

Public cible

Tout professionnel ou représentant des usagers exerçant/siégeant en structure sanitaire de type MCO/SSR ou Santé Mentale, susceptible de participer à la mise en œuvre d'un audit système

Informations utiles

Prérequis : les stagiaires devront être équipés a minima d'un ordinateur avec écouteurs/haut-parleurs fonctionnels et accès à internet

Durée : 2h00 (e-learning)

Dates : à venir



Formulaire d'inscription à venir

Axe 4

PROMOUVOIR LA QUALITE ET LA SECURITE EN MEDICO- SOCIAL



Identifier et analyser les risques en ESSMS

Objectifs

Comprendre la place de la gestion des risques a priori dans le management des risques.

Compétences visées

- Maîtriser une méthode de gestion des risques a priori
- Construire une cartographie des risques potentiels des différents secteurs d'activité en structure médico-sociale
- Gérer dans le temps une base de données des risques a priori et piloter les plans d'amélioration qui en résultent

Contenu

- Présentation de la genèse de la cartographie des risques
- Présentation des enjeux de la gestion des risques à priori
- Présentation du mode de management lié à la cartographie des risques
- Définitions du danger, des risques, des situations dangereuses
- Définition de la notion de processus et sous-processus
- Définition d'outils et de méthodes
- Définition de la notion de probabilité d'apparition, de gravité, de maîtrise
- Définition de la hiérarchisation des risques et de priorisation
- Comment décider d'un plan d'action ? Comment le mettre en place et le suivre ?
- Définition de la notion de risque résiduel
- Présentation de l'outil MARGE (Maîtrise des Risques Généraux en Etablissement)
- Exercice d'application en groupe

Moyens pédagogiques et techniques

- Formation théorique interactive avec échanges avec les participants. Ateliers en sous-groupes
- Evaluation des acquis via un quiz « avant-après »
- Bilan de la formation à l'aide d'un questionnaire de satisfaction
- Emargement signé par demi-journée
- Présentation sur support type PowerPoint avec remise aux participants d'une copie papier
- Vidéoprojecteur et ordinateur portable

Public cible

Tout professionnel ou membre du Conseil de Vie Sociale exerçant / siégeant en structure médico-sociale, souhaitant acquérir ou approfondir ses connaissances sur la cartographie des risques

Informations utiles

Durée : 1 journée de 6 heures 30 – repas 1 heure

Dates & Lieux : 10 octobre 2024 sur Caen et périphérie

Formateur : Mickaël MAUGER, Prestataire de services, Qual'Va

Tarifs :

Adhérents : **200 euros, par jour et par personne**

Non Adhérents : **400 euros, par jour et par personne**



[Formulaire d'inscription](#)

Analyser un Evènement Indésirable en ESSMS *



Objectifs

Appréhender les principes conduisant à la survenue d'incidents, maîtriser une méthode d'analyse systémique des évènements indésirables, organiser et animer une réunion d'analyse des évènements indésirables significatifs avec élaboration d'un plan d'actions.

Compétences visées

- Comprendre la notion d'erreur humaine et de défaillances latentes
- Appréhender la notion de facteurs humains et organisationnels
- Comprendre la place de la communication dans le travail en Équipe et la genèse des évènements indésirables
- Choisir les évènements indésirables à analyser et choisir une méthode adaptée à la situation
- Connaître le rôle de Pilote de l'analyse
- Organiser et animer une réunion d'analyse systémique
- Réaliser une description factuelle de l'évènement, du contexte et mesures conservatoires
- Réaliser une analyse systémique en identifiant les causes profondes de survenue d'un évènement indésirable significatif en utilisant une méthode appropriée
- Identifier les mesures barrières défaillantes ou manquantes
- Proposer des axes d'amélioration en les traduisant par un plan d'actions concret
- Organiser le suivi d'un plan d'actions et favoriser le partage d'expérience

Contenu

Module 1 « Comprendre » :

- Contexte des évènements indésirables en établissement médico-social et mécanisme de survenue d'un évènement indésirable
- L'influence des facteurs humains et organisationnels dans la genèse des incidents
- La place du travail en équipe
- Les caractéristiques et l'importance de la communication dans le travail en équipe et la gestion des Evènements indésirables significatifs

Module 2 « Repérer » :

- Déterminer au sein de son établissement ou service, les évènements indésirables à analyser et choisir une méthode adaptée à la situation à analyser
- Identifier les causes profondes de survenue d'un évènement indésirable significatif à l'aide de l'outil ACRES
- Connaître les différentes étapes pour réaliser une analyse systémique

Module 3 « Analyser » :

- Présentation de la méthode d'analyse des évènements indésirables à partir de la grille ACRES
- Présentation à partir d'un cas concret d'une analyse systémique d'un évènement indésirable
- Identification des causes profondes et proposition d'un plan d'actions
- Organisation et animation d'une réunion d'analyse des évènements indésirables

Moyens pédagogiques et techniques

- Formation théorique interactive avec échanges avec les participants. Exemples pratiques et exercices ludiques
- Dispensation en visio-conférence exclusivement
- Evaluation des acquis via un quiz « avant-après »
- Bilan de la formation à l'aide d'un questionnaire de satisfaction
- Suivi de la participation des stagiaires effectué par le formateur et via le rapport de connexion de l'application ZOOM
- Utilisation de la plateforme collaborative Moodle
- Présentation sur support type PowerPoint et supports vidéo avec mise à disposition aux participants d'un support sous format PDF
- Application ZOOM nécessitant, pour les participants, d'être équipés à minima d'un ordinateur avec connexion internet (débit suffisant), caméra, haut-parleurs et micros fonctionnels

Public cible

Directeur, cadre de santé, infirmier coordinateur, infirmier, aide-soignant, responsable ou référent qualité et gestion des risques, pharmacien, médecin coordonnateur... exerçant en structure médico-sociale

Informations utiles

Durée :

9 heures non continues (3 modules de 3h00)

Dates & Lieux :

En classe virtuelle (application ZOOM)

- Module 1 « Comprendre » : le lundi 25 mars 2024 (13h30 à 16h30)
- Module 2 « Repérer » : le lundi 8 avril 2024 (13h30 à 16h30)
- Module 3 « Analyser » : le lundi 15 avril 2024 (13h30 à 16h30)

Formateurs : Xavier RICHOMME, Coordinateur médical, Qual'Va
Cécile REYNIER, Chargée de mission Qualité, Qual'Va

Tarifs : Formation financée par l'ARS Normandie (gratuite pour les participants)



[Formulaire d'inscription](#)

Modules de formation « S'approprier le nouveau référentiel d'évaluation HAS » *

La réglementation sur les dispositifs d'évaluation de la qualité des ESSMS a évolué. Ces évolutions sont autant de raisons de développer auprès des professionnels une culture partagée de la démarche qualité.

Aussi, l'ORS-CREAI Normandie et Qual'Va proposent un ensemble de formations construites en tenant compte de l'état actuel des connaissances et des retours des établissements que nous avons pu capter. Ces modules de formation peuvent être suivis de façon indépendante, mais peuvent surtout s'articuler les uns avec les autres pour constituer une véritable approche de la démarche.

Deux types de modules sont ainsi proposés : modules Méthode et modules Thématique. L'autonomie des modules permet à chacun de construire son propre programme de formation en fonction des besoins et compétences qu'il cherche à acquérir. Ainsi, chacun pourra trouver son rythme d'acquisition de nouvelles compétences, tout en se laissant le temps de mettre en œuvre dans son établissement ou service les principes acquis lors de ces sessions de formation.

Chaque module *Méthode* et *Thématique* comporte une partie en e-learning et un atelier commun (optionnel) de mise en pratique permettant ainsi une approche transversale entre les méthodes et les thématiques.

A qui sont destinés ces modules ?

Toute personne souhaitant acquérir ou approfondir ses connaissances sur le nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS. Ce programme concerne les professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence de l'ARS Normandie ou des compétences conjointes ARS Normandie/Conseils départementaux.

Quels sont les modules proposés ?

Les formations proposées mêlent apports théoriques, exemples pratiques, exercices et partages collectifs. Cela permet donc à chacun de suivre ces modules, quel que soit son niveau de connaissance initial.

- Module Méthode : Accompagné Traceur
- Module Méthode : Traceur ciblé
- Module Méthode : Audit système
- Module Thématique : Bienveillance et éthique / Droits de la personne accompagnée
- Module Thématique : Expression et participation de la personne / Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement / Continuité et fluidité des parcours
- Module Thématique : Accompagnement à l'autonomie
- Module Thématique : Accompagnement à la santé
- Module Thématique : Politique Ressources Humaines / Gestion des risques

Tarifs

Formation financée par l'ARS Normandie (gratuite pour les participants)

Maillage territorial

Les acteurs à vos côtés en région :

Différentes structures normandes aux compétences spécifiques et complémentaires peuvent vous accompagner dans votre démarche de préparation à l'évaluation et au quotidien.



ORS-CREAI Normandie :

Domaines de compétences :

Etudes et observation, animation territoriale, accompagnement et montée en compétences des acteurs des structures de santé sociales et médico-sociales.

Contact : Marine GUILLON, Conseillère Technique
m.guillon@orscreainormandie.org

Qual'Va, Réseau Normand Qualité Santé :

Domaines de compétences :

Appui au déploiement méthodologique d'une démarche qualité-gestion des risques auprès des établissements sanitaires et médico-sociaux normands.

Contact : Cécile REYNIER, Chargée de mission Qualité
c.reynier@qualva.org

Cpias Normandie :

Domaines de compétences :

Expertise et appui des professionnels de santé des établissements sanitaires, médico-sociaux et du secteur des soins de ville, pour la gestion du risque infectieux associé aux soins et la résistance aux anti-infectieux.

Contact : contact@cpias-normandie.org

OMÉDIT Normandie :

Domaines de compétences :

Accompagnement des établissements sanitaires, médico-sociaux et ambulatoires dans la mise en œuvre des démarches qualité, sécurité et efficacité médico-économique liées aux médicaments et aux dispositifs médicaux.

Contact : Céline BOUGLE, Pharmacien Hospitalier, Responsable OMÉDIT Normandie
celine.bougle@ars.sante.fr



Fiche repère – Formations destinées aux ESSMS

L'ORS-CREAI Normandie et Qual'Va proposent un parcours de formation visant à aider les établissements à s'approprier le nouveau référentiel d'évaluation HAS.

Ce parcours s'appuie sur un ensemble de modules pouvant être suivis ensemble ou séparément, en fonction des besoins de chacun.

Voici ci-après quelques précisions afin de vous aider à choisir le ou les modules les plus adaptés à vos besoins.



Vous trouverez ci-après un tableau précisant le ou les modules les plus adaptés selon vos attentes et besoins :

1 : Module Méthode - Accompagné Traceur

2 : Module Méthode - Traceur Ciblé

3 : Module Méthode - Audit Système

4 : Module Thématique - Bientraitance et éthique / Droits de la personne accompagnée

5 : Module Thématique - Expression et participation de la personne / Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement / Continuité et fluidité des parcours

6 : Module Thématique - Accompagnement à l'autonomie et à la santé

7 : Module Thématique - Politique Ressources Humaines / Gestion des risques

Atelier : Mise en pratique à travers une approche transversale des méthodes et des thématiques

<i>Module associé</i>	1	2	3	4	5	6	7	Atelier
<i>Vos attentes/besoins</i>								
<i>Connaitre le contexte réglementaire et les ressources territoriales</i>	●	●	●					✓
<i>Découvrir le référentiel et le manuel d'évaluation</i>	●	●	●	●	●	●	●	✓
<i>Découvrir les méthodes d'évaluation</i>	●	●	●					✓
<i>Être sensibilisé aux techniques d'audit</i>	●	●	●					✓
<i>Maîtriser les étapes clés et déployer la méthode du module concerné</i>	●	●	●					✓
<i>Valoriser sa démarche pour mettre en œuvre et suivre le plan d'actions</i>	●	●	●	●	●	●	●	
<i>Questionner ses pratiques professionnelles et identifier les moyens à mettre en œuvre selon l'objectif travaillé</i>				●	●	●	●	✓
<i>Connaître les différents droits des personnes accompagnées</i>				●				✓*
<i>Définir des stratégies de promotion de la bientraitance</i>				●				✓*
<i>Repérer les modalités de participation et recenser les actions favorisant l'expression et la participation des personnes accompagnées</i>					●			✓*
<i>Mobiliser les ressources pour prévenir les situations de transition et de rupture</i>					●			✓*
<i>Repérer les risques de la perte d'autonomie et recenser les actions pour favoriser ou préserver l'autonomie des personnes accompagnées</i>						●		✓*
<i>Mobiliser les ressources contribuant à l'accompagnement (prévention et éducation à la santé, stratégie thérapeutique, fin de vie...)</i>						●		✓*
<i>Déployer une politique ressources humaines au service de sa stratégie et de la qualité de l'accompagnement</i>							●	✓*
<i>Définir et déployer sa démarche d'amélioration continue de la qualité et gestion des risques</i>							●	✓*
<i>Mettre en œuvre une démarche d'auto-évaluation (sur la partie concernée)</i>	●	●	●	●	●	●	●	✓

* En fonction des modules suivis

Méthode de l'Accompagné traceur *

Objectifs

Maîtriser et déployer la méthode de l'Accompagné traceur.

Compétences visées

- Connaître le contexte de l'évaluation du nouveau référentiel des ESSMS et les méthodes associées
- Comprendre les principes et les enjeux de la méthode de l'accompagné traceur
- Maîtriser les étapes clés du déploiement de la méthode (préparer, réaliser, restituer, agir)
- Être sensibilisé aux techniques d'audit
- Préparer son auto-évaluation

Contenu

Pour la partie théorique en e-learning :

Webinaire d'accueil (commun à l'ensemble des modules)

- Présentation du programme et de la plateforme

Séquence 1 : Introduction - Comprendre le contexte, les principes, les enjeux du dispositif et les méthodes

- Connaître le contexte de l'évaluation et du nouveau référentiel des ESSMS
- Découvrir les méthodes d'évaluation, les principes et objectifs
- Être auditeur : atout et posture

Séquence 2 : Se préparer à la méthode de l'accompagné traceur

- Comprendre la méthode de l'accompagné traceur et les différentes étapes
- Identifier les profils des accompagnés traceurs

Séquence 3 : Mettre en œuvre la méthode de l'accompagné traceur

- Se familiariser avec le support d'évaluation
- Organiser les rencontres, adapter ses grilles et réaliser l'évaluation
- Impliquer les membres du CVS
- Analyser et synthétiser (restitution à chaud)

Séquence 4 : Conclusion – Valoriser sa démarche qualité

- Trucs et astuces : les facteurs de succès
- Définir les points forts et les points à améliorer (rapport annuel, auto-évaluation)
- Mettre en œuvre et suivre le plan d'action
- Assurer la traçabilité et l'archivage

Pour la partie « ateliers » en présentiel (réservée aux professionnels ayant suivi le e-learning en amont – commun à l'ensemble des modules) :

- Rappel du dispositif, de la méthode, du savoir-faire et du savoir-être à travers un jeu sérieux de carte
- Appropriation des critères d'évaluation
- Expérimenter la méthode en menant une simulation d'une rencontre avec la personne accompagnée et avec l'équipe
- Synthétiser les facteurs de succès et les points de vigilance
- Echanges et questions/réponses sur la mise en œuvre de la méthode

Moyens pédagogiques et techniques

- Evaluation des acquis via un quiz « avant-après »
- Bilan de la formation à l'aide d'un questionnaire de satisfaction
- Remise aux participants d'une version PDF

Pour le e-learning :

- Plateforme collaborative Moodle avec assistance technique (aide apportée sous 48h jours ouvrés)
- Webinaire d'accueil en visioconférence via l'application Zoom
- Forum de discussion
- Vérification des présences des participants grâce aux relevés de connexion à la plateforme collaborative

Pour l'atelier :

- Formation interactive en présentiel avec échanges avec les participants. Ateliers en sous-groupes
- Emargement signé par les stagiaires et contre-signé par les formateurs, par demi-journée

Public cible

Tout professionnel des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence de l'ARS Normandie ou des compétences conjointes ARS Normandie/Conseils départementaux

Informations utiles

Durée :

E-learning : 2h30 (webinaire d'accueil inclus)

Atelier commun à l'ensemble des modules : 6h30

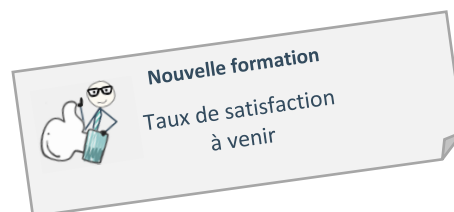
Dates et lieux :

E-learning : dates à venir

Atelier : date à venir

Formateur : Qual'Va

Tarifs : Formation financée par l'ARS Normandie (gratuite pour les participants)



Formulaire d'inscription à venir

Méthode du Traceur ciblé *

Objectifs

Maîtriser et déployer la méthode du Traceur ciblé.

Compétences visées

- Connaître le contexte de l'évaluation du nouveau référentiel des ESSMS et les méthodes associées
- Comprendre les principes et les enjeux de la méthode du traceur ciblé
- Maîtriser les étapes clés du déploiement de la méthode (préparer, réaliser, restituer, agir)
- Être sensibilisé aux techniques d'audit
- Préparer son auto-évaluation

Contenu

Pour la partie théorique en e-learning :

Webinaire d'accueil (commun à l'ensemble des modules)

- Présentation du programme et de la plateforme

Séquence 1 : Introduction - Comprendre le contexte, les principes, les enjeux du dispositif et les méthodes

- Connaître le contexte de l'évaluation et du nouveau référentiel des ESSMS
- Découvrir les méthodes d'évaluation, les principes et objectifs
- Être auditeur : atout et posture

Séquence 2 : Se préparer à la méthode du traceur ciblé

- Comprendre la méthode du traceur ciblé et les différentes étapes
- Identifier les thématiques investiguées (cibles)

Séquence 3 : Mettre en œuvre la méthode du traceur ciblé

- Se familiariser avec le support d'évaluation
- Organiser les rencontres, adapter ses grilles et réaliser l'évaluation
- Analyser et synthétiser (restitution à chaud)
- Focus sur les critères impératifs

Séquence 4 : Conclusion – Valoriser sa démarche qualité

- Trucs et astuces : les facteurs de succès
- Définir les points forts et les points à améliorer (rapport annuel, auto-évaluation)
- Mettre en œuvre et suivre le plan d'action
- Assurer la traçabilité et l'archivage

Pour la partie « ateliers » en présentiel (réservée aux professionnels ayant suivi le e-learning en amont – commun à l'ensemble des modules) :

- Rappel du dispositif, de la méthode, du savoir-faire et du savoir-être à travers un jeu sérieux de carte
- Appropriation des critères d'évaluation
- Expérimenter la méthode en menant une simulation d'entretien avec les professionnels et l'observation des pratiques, et d'une rencontre avec la gouvernance
- Synthétiser les facteurs de succès et les points de vigilance
- Echanges et questions/réponses sur la mise en œuvre de la méthode

Moyens pédagogiques et techniques

- Evaluation des acquis via un quiz « avant-après »
- Bilan de la formation à l'aide d'un questionnaire de satisfaction
- Remise aux participants d'une version PDF

Pour le e-learning :

- Plateforme collaborative Moodle avec assistance technique (aide apportée sous 48h jours ouvrés)
- Webinaire d'accueil en visioconférence via l'application Zoom
- Forum de discussion
- Vérification des présences des participants grâce aux relevés de connexion à la plateforme collaborative

Pour l'atelier :

- Formation interactive en présentiel avec échanges avec les participants. Ateliers en sous-groupes
- Emargement signé par les stagiaires et contre-signé par les formateurs, par demi-journée

Public cible

Tout professionnel des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence de l'ARS Normandie ou des compétences conjointes ARS Normandie/Conseils départementaux

Informations utiles

Durée :

E-learning : 2h30 (webinaire d'accueil inclus)

Atelier commun à l'ensemble des modules : 6h30

Dates et lieux :

E-learning : dates à venir

Atelier : date à venir

Formateur : Qual'Va

Tarifs : Formation financée par l'ARS Normandie (gratuite pour les participants)



Formulaire d'inscription à venir

Méthode de l'Audit système *

Objectifs

Maîtriser et déployer la méthode de l'audit système.

Compétences visées

- Connaître le contexte de l'évaluation du nouveau référentiel des ESSMS et les méthodes associées
- Comprendre les principes et les enjeux de la méthode de l'audit système
- Maîtriser les étapes clés du déploiement de la méthode (préparer, réaliser, restituer, agir)
- Être sensibilisé aux techniques d'audit
- Préparer son auto-évaluation

Contenu

Pour la partie théorique en e-learning :

Webinaire d'accueil (commun à l'ensemble des modules)

- Présentation du programme et de la plateforme

Séquence 1 : Introduction - Comprendre le contexte, les principes, les enjeux du dispositif et les méthodes

- Connaître le contexte de l'évaluation et du nouveau référentiel des ESSMS
- Découvrir les méthodes d'évaluation, les principes et objectifs
- Être auditeur : atout et posture

Séquence 2 : Se préparer à la méthode de l'audit système

- Comprendre la méthode de l'audit système et les différentes étapes
- Identifier les thématiques investiguées (cibles)

Séquence 3 : Mettre en œuvre la méthode de l'audit système

- Se familiariser avec le support d'évaluation
- Réaliser la consultation documentaire, organiser les rencontres, adapter ses grilles et réaliser l'évaluation
- Impliquer les membres du CVS
- Analyser et synthétiser (restitution à chaud)
- Focus sur les critères impératifs

Séquence 4 : Conclusion – Valoriser sa démarche qualité

- Trucs et astuces : les facteurs de succès
- Définir les points forts et les points à améliorer (rapport annuel, auto-évaluation)
- Mettre en œuvre et suivre le plan d'action
- Assurer la traçabilité et l'archivage

Pour la partie « ateliers » en présentiel (réservée aux professionnels ayant suivi le e-learning en amont – commun à l'ensemble des modules) :

- Rappel du dispositif, de la méthode, du savoir-faire et du savoir-être à travers un jeu sérieux de carte
- Appropriation des critères d'évaluation
- Expérimenter la méthode en élaborant une consultation documentaire, en menant une simulation d'entretien avec la gouvernance et d'une rencontre avec les professionnels
- Synthétiser les facteurs de succès et les points de vigilance
- Echanges et questions/réponses sur la mise en œuvre de la méthode

Moyens pédagogiques et techniques

- Evaluation des acquis via un quiz « avant-après »
- Bilan de la formation à l'aide d'un questionnaire de satisfaction
- Remise aux participants d'une version PDF

Pour le e-learning :

- Plateforme collaborative Moodle avec assistance technique (aide apportée sous 48h jours ouvrés)
- Webinaire d'accueil en visioconférence via l'application Zoom
- Forum de discussion
- Vérification des présences des participants grâce aux relevés de connexion à la plateforme collaborative

Pour l'atelier :

- Formation interactive en présentiel avec échanges avec les participants. Ateliers en sous-groupes
- Emargement signé par les stagiaires et contre-signé par les formateurs, par demi-journée

Public cible

Tout professionnel des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence de l'ARS Normandie ou des compétences conjointes ARS Normandie/Conseils départementaux

Informations utiles

Durée :

E-learning : 2h30 (webinaire d'accueil inclus)

Atelier commun à l'ensemble des modules : 6h30

Dates et lieux :

E-learning : dates à venir

Atelier : date à venir

Formateur : Qual'Va

Tarifs : Formation financée par l'ARS Normandie (gratuite pour les participants)



Formulaire d'inscription à venir

Thématique « Bienveillance et éthique / Droits de la personne accompagnée »

Objectifs

- Harmoniser les connaissances et les références partagées au sein d'un ESSMS contribuant à l'amélioration de la qualité des prestations et du service rendu.
- Questionner ses pratiques professionnelles au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour permettre leur appropriation au sein de l'établissement ou du service.

Compétences visées

- Connaître les différents droits des personnes accompagnées
- Se doter de repères cohérents et partagés en matière de bienveillance
- Définir des stratégies de promotion de la bienveillance
- Mettre en œuvre une démarche d'auto-évaluation à partir des RBPP
- Préparer son auto-évaluation

Contenu

Pour la partie théorique en e-learning :

Webinaire d'accueil (commun à l'ensemble des modules)

- Présentation du programme et de la plateforme

Séquence 1 : Les RBPP associées au chapitre 1 « accompagné traceur »

Thématique « Droits de la personne accompagnée »

- Les droits et les devoirs de la personne accompagnée
- Le rôle des professionnels et autres intervenants
- La personne de confiance
- L'accès aux informations relatives à l'accompagnement de la personne
- Les règles de vie collective ou les modalités de fonctionnement du service

Thématique « Bienveillance et éthique »

- La définition et les fondamentaux de la bienveillance

Séquence 2 : Les RBPP associées au chapitre 2 « traceur ciblé »

Thématique « Droits de la personne accompagnée »

- Le respect des droits fondamentaux de la personne
- Les données personnelles

Thématique « Bienveillance et éthique »

- La réflexion éthique
- Le questionnement éthique

Séquence 3 : Les RBPP associées au chapitre 3 « Audit système »

Thématique « Droits de la personne accompagnée »

- Le cadre de vie dans le respect des droits fondamentaux

Thématique « Bienveillance et éthique »

- Le déploiement de la démarche de bienveillance par l'ESSMS

Séquence 4 : Mise en situation à partir d'une fiche critère

Application d'une démarche d'auto-évaluation à partir des RBPP associées à une fiche critère :

- Repérage des éléments d'évaluation
- Formalisation des questions évaluatives
- Consultation documentaire
- Estimation de la cotation du critère HAS

Pour la partie « ateliers » en présentiel (réservée aux professionnels ayant suivi le e-learning en amont – commun à l'ensemble des modules) :

- Rappel du dispositif, de la méthode, du savoir-faire et du savoir-être à travers un jeu sérieux de carte
- Appropriation des critères d'évaluation
- Avoir une approche transversale entre les méthodes et les thématiques, en menant une simulation d'entretien
- Synthétiser les facteurs de succès et les points de vigilance
- Echanges et questions/réponses sur l'appropriation de la thématique

Moyens pédagogiques et techniques

- Evaluation des acquis via un quiz « avant-après »
- Bilan de la formation à l'aide d'un questionnaire de satisfaction
- Remise aux participants d'une version PDF

Pour le e-learning :

- Plateforme collaborative Moodle avec assistance technique (aide apportée sous 48h jours ouvrés)
- Webinaire d'accueil en visioconférence via l'application Zoom
- Forum de discussion
- Vérification des présences des participants grâce aux relevés de connexion à la plateforme collaborative

Pour l'atelier :

- Formation interactive en présentiel avec échanges avec les participants. Ateliers en sous-groupes
- Emargement signé par les stagiaires et contre-signé par les formateurs, par demi-journée

Public cible

Tout professionnel des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence de l'ARS Normandie ou des compétences conjointes ARS Normandie/Conseils départementaux

Informations utiles

Durée :

E-learning :

2h30 (webinaire d'accueil inclus)

Atelier commun à l'ensemble des modules : 6h30

Dates et lieux :

E-learning : dates à venir

Atelier : date à venir

Formateur : ORS-CREAI Normandie

Tarifs : Formation gratuite et réservée au public cible



Formulaire d'inscription à venir

Thématique « Expression et participation de la personne / Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement / Continuité et fluidité du parcours »



Objectifs

- Harmoniser les connaissances et les références partagées au sein d'un ESSMS contribuant à l'amélioration de la qualité des prestations et du service rendu.
- Questionner ses pratiques professionnelles au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour permettre leur appropriation au sein de l'établissement ou du service.

Compétences visées

- Repérer les enjeux et les modalités de participation selon les possibilités des personnes accompagnées
- Recenser les repères, les orientations et les pistes d'action favorisant l'expression et la participation des personnes accompagnées
- Mobiliser les ressources au sein d'un ESSMS contribuant à l'amélioration de l'accompagnement des personnes en termes de coopération et de coordination du parcours
- Mettre en œuvre une démarche d'auto-évaluation à partir des RBPP
- Préparer son auto-évaluation

Contenu

Pour la partie théorique en e-learning :

Webinaire d'accueil (commun à l'ensemble des modules)

- Présentation du programme et de la plateforme

Séquence 1 : Les RBPP associées au chapitre 1 « accompagné traceur »

Thématique « Expression et participation de la personne accompagnée »

- Les instances collectives ou toutes autres formes de participation de la personne
- L'expression et la participation à la vie sociale
- La pair-aidance
- L'exercice de la citoyenneté

Thématique « Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement »

- Du recueil des attentes à l'élaboration du projet d'accompagnement
- Les ressources mobilisables : la place des proches, les dispositifs de prévention, de soutien et de répit

Thématique « Continuité et fluidité du parcours »

- La prévention des situations de transition et de rupture

Séquence 2 : Les RBPP associées au chapitre 2 « traceur ciblé »

Thématique « Expression et participation de la personne accompagnée »

- L'accompagnement des professionnels

Thématique « Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement »

- Le repérage des risques (fugues, addictions, chutes, dénutrition, abus de faiblesse...)

Thématique « Continuité et fluidité du parcours »

- La continuité et la fluidité de l'accompagnement
- La partage des informations et les modalités de sécurisation

Séquence 3 : Les RBPP associées au chapitre 3 « Audit système »

Thématique « Expression et participation de la personne accompagnée »

- Les espaces de rencontre et de socialisation

Thématique « Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement »

- L'approche inclusive
- L'inscription sur son territoire, les projets communs et les actions innovantes

Les actions d'ouverture à et sur son environnement

Séquence 4 : Mise en situation à partir d'une fiche critère

Application d'une démarche d'auto-évaluation à partir des RBPP associées à une fiche critère :

- Repérage des éléments d'évaluation
- Formalisation des questions évaluatives
- Consultation documentaire
- Estimation de la cotation du critère HAS

Pour la partie « ateliers » en présentiel (réservée aux professionnels ayant suivi le e-learning en amont – commun à l'ensemble des modules) :

- Rappel du dispositif, de la méthode, du savoir-faire et du savoir-être à travers un jeu sérieux de carte
- Appropriation des critères d'évaluation
- Avoir une approche transversale entre les méthodes et les thématiques, en menant une simulation d'entretien
- Synthétiser les facteurs de succès et les points de vigilance
- Echanges et questions/réponses sur l'appropriation de la thématique

Moyens pédagogiques et techniques

- Evaluation des acquis via un quiz « avant-après »
- Bilan de la formation à l'aide d'un questionnaire de satisfaction
- Remise aux participants d'une version PDF

Pour le e-learning :

- Plateforme collaborative Moodle avec assistance technique (aide apportée sous 48h jours ouvrés)
- Webinaire d'accueil en visioconférence via l'application Zoom
- Forum de discussion
- Vérification des présences des participants grâce aux relevés de connexion à la plateforme collaborative

Pour l'atelier :

- Formation interactive en présentiel avec échanges avec les participants. Ateliers en sous-groupes
- Emargement signé par les stagiaires et contre-signé par les formateurs, par demi-journée

Public cible

Tout professionnel des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence de l'ARS Normandie ou des compétences conjointes ARS Normandie/Conseils départementaux

Informations utiles

Durée :

E-learning : 2h30 (webinaire d'accueil inclus)

Atelier commun à l'ensemble des modules : 6h30

Dates et lieux :

E-learning : dates à venir

Atelier : date à venir

Formateur : ORS-CREAI Normandie

Tarifs : Formation gratuite et réservée au public cible



Formulaire d'inscription à venir

Thématique « Accompagnement à l'autonomie »

Objectifs

- Harmoniser les connaissances et les références partagées au sein d'un ESSMS contribuant à l'amélioration de la qualité des prestations et du service rendu.
- Questionner ses pratiques professionnelles au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour permettre leur appropriation au sein de l'établissement ou du service.

Compétences visées

- Repérer les enjeux du repérage des risques de la perte d'autonomie
- Recenser les repères, les orientations et les pistes d'action pour favoriser ou préserver l'autonomie des personnes accompagnées
- Mettre en œuvre une démarche d'auto-évaluation à partir des RBPP
- Préparer son auto-évaluation

Contenu

Pour la partie théorique en e-learning :

Webinaire d'accueil (commun à l'ensemble des modules)

- Présentation du programme et de la plateforme

Séquence 1 : Les RBPP associées au chapitre 1 « accompagné traceur »

Thématique « Accompagnement à l'autonomie »

- Les attentes et l'évaluation des besoins
- Le repérage des risques de perte d'autonomie
- Les démarches de maintien et de recherche de logement

Séquence 2 : Les RBPP associées au chapitre 2 « traceur ciblé »

Thématique « Accompagnement à l'autonomie »

- Le parcours scolaire
- Le parcours professionnel en lien avec les partenaires
- Le développement des compétences, la stimulation, le maintien et la valorisation de ses acquis/acquisitions

Séquence 3 : Les RBPP associées au chapitre 3 « Audit système »

Thématique « Accompagnement à l'autonomie »

- Le parcours scolaire
- Le parcours professionnel en lien avec les partenaires
- Le développement des compétences, la stimulation, le maintien et la valorisation de ses acquis/acquisitions

Séquence 4 : Mise en situation à partir d'une fiche critère

Application d'une démarche d'auto-évaluation à partir des RBPP associées à une fiche critère :

- Repérage des éléments d'évaluation
- Formalisation des questions évaluatives
- Consultation documentaire
- Estimation de la cotation du critère HAS

Pour la partie « ateliers » en présentiel (réservée aux professionnels ayant suivi le e-learning en amont – commun à l'ensemble des modules) :

- Rappel du dispositif, de la méthode, du savoir-faire et du savoir-être à travers un jeu sérieux de carte
- Appropriation des critères d'évaluation
- Avoir une approche transversale entre les méthodes et les thématiques, en menant une simulation d'entretien
- Synthétiser les facteurs de succès et les points de vigilance
- Echanges et questions/réponses sur l'appropriation de la thématique

Moyens pédagogiques et techniques

- Evaluation des acquis via un quiz « avant-après »
- Bilan de la formation à l'aide d'un questionnaire de satisfaction
- Remise aux participants d'une version PDF

Pour le e-learning :

- Plateforme collaborative Moodle avec assistance technique (aide apportée sous 48h jours ouvrés)
- Webinaire d'accueil en visioconférence via l'application Zoom
Forum de discussion
- Vérification des présences des participants grâce aux relevés de connexion à la plateforme collaborative

Pour l'atelier :

- Formation interactive en présentiel avec échanges avec les participants. Ateliers en sous-groupes
- Emargement signé par les stagiaires et contre-signé par les formateurs, par demi-journée

Public cible

Tout professionnel des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence de l'ARS Normandie ou des compétences conjointes ARS Normandie/Conseils départementaux

Informations utiles

Durée

E-learning : 2h30 (webinaire d'accueil inclus)

Atelier commun à l'ensemble des modules : 6h30

Dates et lieux :

E-learning : dates à venir

Atelier : date à venir

Formateur : ORS-CREAI Normandie

Tarifs : Formation gratuite et réservée au public cible



Formulaire d'inscription à venir

Thématique « Accompagnement à la santé »

Objectifs

- Harmoniser les connaissances et les références partagées au sein d'un ESSMS contribuant à l'amélioration de la qualité des prestations et du service rendu.
- Questionner ses pratiques professionnelles au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour permettre leur appropriation au sein de l'établissement ou du service.

Compétences visées

- Mobiliser les ressources au sein d'un ESSMS contribuant à l'amélioration de l'accompagnement (en matière de prévention et d'éducation à la santé, de santé mentale, de stratégie thérapeutique, fin de vie...)
- Mettre en œuvre une démarche d'auto-évaluation à partir des RBPP
- Préparer son auto-évaluation

Contenu

Pour la partie théorique en e-learning :

Webinaire d'accueil (commun à l'ensemble des modules)

- Présentation du programme et de la plateforme

Séquence 1 : Les RBPP associées au chapitre 1 « accompagné traceur »

Thématique « Accompagnement à la santé »

- L'éducation à la santé et les actions de prévention
- La stratégie thérapeutique
- La prise en charge des douleurs

Séquence 2 : Les RBPP associées au chapitre 2 « traceur ciblé »

Thématique « Accompagnement à la santé »

- Le recueil des volontés
- L'accompagnement au deuil
- L'accompagnement de la fin de vie

Séquence 3 : Les RBPP associées au chapitre 3 « Audit système »

Thématique « Accompagnement à la santé »

- La gestion des risques médicamenteux

Séquence 4 : Mise en situation à partir d'une fiche critère

Application d'une démarche d'auto-évaluation à partir des RBPP associées à une fiche critère :

- Repérage des éléments d'évaluation
- Formalisation des questions évaluatives
- Consultation documentaire
- Estimation de la cotation du critère HAS

Séquence 5 : Maîtrise du risque infectieux (facultatif)

Pour la partie « ateliers » en présentiel (réservée aux professionnels ayant suivi le e-learning en amont – commun à l'ensemble des modules) :

- Rappel du dispositif, de la méthode, du savoir-faire et du savoir-être à travers un jeu sérieux de carte
- Appropriation des critères d'évaluation

- Avoir une approche transversale entre les méthodes et les thématiques, en menant une simulation d'entretien
- Synthétiser les facteurs de succès et les points de vigilance
- Echanges et questions/réponses sur l'appropriation de la thématique

Moyens pédagogiques et techniques

- Evaluation des acquis via un quiz « avant-après »
- Bilan de la formation à l'aide d'un questionnaire de satisfaction
- Remise aux participants d'une version PDF

Pour le e-learning :

- Plateforme collaborative Moodle avec assistance technique (aide apportée sous 48h jours ouvrés)
- Webinaire d'accueil en visioconférence via l'application Zoom
- Forum de discussion
- Vérification des présences des participants grâce aux relevés de connexion à la plateforme collaborative

Pour l'atelier :

- Formation interactive en présentiel avec échanges avec les participants. Ateliers en sous-groupes
- Emargement signé par les stagiaires et contre-signé par les formateurs, par demi-journée

Public cible

Tout professionnel des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence de l'ARS Normandie ou des compétences conjointes ARS Normandie/Conseils départementaux

Informations utiles

Durée :

E-learning : 2h30 (webinaire d'accueil inclus)

Atelier commun à l'ensemble des modules : 6h30

Dates et lieux :

E-learning : dates à venir

Atelier : date à venir

Formateur : ORS-CREAI Normandie/Qual'Va/Cpias Normandie

Tarifs : Formation gratuite et réservée au public cible

Nouvelle formation
Taux de satisfaction
à venir

Formulaire d'inscription à venir

Thématique « Politique Ressources Humaines / démarche qualité et gestion des risques »

Objectifs

- Harmoniser les connaissances et les références partagées au sein d'un ESSMS contribuant à l'amélioration de la qualité des prestations et du service rendu.
- Questionner ses pratiques professionnelles au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour permettre leur appropriation au sein de l'établissement ou du service.

Compétences visées

- Resituer les enjeux de la définition et du déploiement de la politique ressources humaines de l'ESSMS au service de sa stratégie et de la qualité de l'accompagnement
- Disposer d'une vue d'ensemble des ressources de l'ESSMS pour définir et déployer sa démarche d'amélioration continue de la qualité et gestion des risques
- Mettre en œuvre une démarche d'auto-évaluation à partir des RBPP
- Préparer son auto-évaluation

Contenu

Pour la partie théorique en e-learning :

Webinaire d'accueil (commun à l'ensemble des modules)

- Présentation du programme et de la plateforme

Séquence 1 : Les RBPP associées au chapitre 1 « accompagné traceur »

Thématique « Politique Ressources Humaines »

- La démarche de prévention des risques professionnels
- Le processus d'accueil et d'intégration des nouveaux professionnels
- La montée en compétences des équipes
- La politique de la qualité de vie au travail

Thématique « Démarche qualité et gestion des risques »

- La politique qualité et la gestion des risques
- Le plan de prévention des risques de maltraitance et de violence
- Le recueil et le traitement des plaintes, des réclamations et des événements indésirables
- Le plan de gestion de crise et de continuité de l'activité
- La dynamique d'innovation et d'évolution sociétale

Séquence 2 : Mise en situation à partir d'une fiche critère

Application d'une démarche d'auto-évaluation à partir des RBPP associées à une fiche critère :

- Repérage des éléments d'évaluation
- Formalisation des questions évaluatives
- Consultation documentaire
- Estimation de la cotation du critère HAS

Pour la partie « ateliers » en présentiel (réservée aux professionnels ayant suivi le e-learning en amont – commun à l'ensemble des modules) :

- Rappel du dispositif, de la méthode, du savoir-faire et du savoir-être à travers un jeu sérieux de carte
- Appropriation des critères d'évaluation
- Avoir une approche transversale entre les méthodes et les thématiques, en menant une simulation d'entretien
- Synthétiser les facteurs de succès et les points de vigilance
- Echanges et questions/réponses sur l'appropriation de la thématique

Moyens pédagogiques et techniques

- Evaluation des acquis via un quiz « avant-après »
- Bilan de la formation à l'aide d'un questionnaire de satisfaction
- Remise aux participants d'une version PDF

Pour le e-learning :

- Plateforme collaborative Moodle avec assistance technique (aide apportée sous 48h jours ouvrés)
- Webinaire d'accueil en visioconférence via l'application Zoom
- Forum de discussion
- Vérification des présences des participants grâce aux relevés de connexion à la plateforme collaborative

Pour l'atelier :

- Formation interactive en présentiel avec échanges avec les participants. Ateliers en sous-groupes
- Emargement signé par les stagiaires et contre-signé par les formateurs, par demi-journée

Public cible

Tout professionnel des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence de l'ARS Normandie ou des compétences conjointes ARS Normandie/Conseils départementaux

Informations utiles

Durée :

E-learning : 2h30 (webinaire d'accueil inclus)

Atelier commun à l'ensemble des modules : 6h30

Dates et lieux :

E-learning : dates à venir

Atelier : date à venir

Formateur : ORS-CREAI Normandie/Qual'Va/Partenaire

Tarifs : Formation gratuite et réservée au public cible

Nouvelle formation
Taux de satisfaction
à venir

[Formulaire d'inscription à venir](#)